



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**BUDGET ANNEXE DU CINEMA MUNICIPAL
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE
LA VILLE DE COURNON D'AUVERGNE**

Numéro SIRET : 216 301 242 00196

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE CLERMONT BANLIEUE

M.14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

ANNEE 2015

Sommaire

	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.1	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
p.2	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p.3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.6	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
p.7-8	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.9-10	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.11-12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.13-14	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	IV. Annexes
	A - Eléments du bilan
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.15-16	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
p.17	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.18	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
p.19	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p.20	Amortissements des immobilisations
p.21	Amortissements des subventions
	A4 - Etat des provisions
	A5 - Etalement des provisions
p.22	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.23	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A8 - Etat des charges transférées
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
p.24	A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
p.24	A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
	A10.3 - Opérations liées aux cessions
	A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
	A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
p.25	A11 - Etat des travaux en régie
	B - Engagements hors bilan
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
	B1.6 - Etat des engagements reçus
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'informations
p.26	C1.1 - Etat du personnel
	C1.2 - Actions de formation des élus
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
	C3.6 - Identification des flux croisés
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
p.27	D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) Sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) : semi-budgétaires

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 425 235,03	G 426 841,86
	Section d'investissement	B 99 585,46	H 159 781,29

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C 0,00	I 27 077,58
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D 0,00	J 78 191,69

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D 524 820,49	=G+H+I+J 691 892,42
---------------------------------------	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N +1	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 56 200,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 56 200,00	=K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 425 235,03	=G+I+K 453 919,44
	Section d'investissement	=B+D+F 155 785,46	=H+J+L 237 972,98
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 581 020,49	=G+H+I+J+K+L 691 892,42

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 56 200,00	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	56 200,00	0,00

rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	207 200,00	192 570,42	2 077,73	0,00	12 551,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	147 870,00	141 791,46	0,00	0,00	6 078,54
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	3 699,60	0,00	0,00	300,40
Total des dépenses de gestion courante		359 070,00	338 061,48	2 077,73	0,00	18 930,79
66	Charges financières	8 350,00	6 776,67	1 363,03	0,00	210,30
67	Charges exceptionnelles	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		367 920,00	345 288,15	3 440,76	0,00	19 191,09
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	76 510,00	76 506,12			3,88
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		76 510,00	76 506,12			3,88

TOTAL	444 430,00	421 794,27	3 440,76	0,00	19 194,97
--------------	-------------------	-------------------	-----------------	-------------	------------------

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0,00			
---	-----	------	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	186,12	0,00	0,00	-186,12
70	Produits des services, du domaine et ventes...	270 500,00	285 771,67	0,00	0,00	-15 271,67
74	Dotations et participations	12 500,00	8 600,00	0,00	0,00	3 900,00
75	Autres produits de gestion courante	113 000,00	110 738,61	0,00	0,00	2 261,39
Total des recettes de gestion courante		396 000,00	405 296,40	0,00	0,00	-9 296,40
77	Produits exceptionnels	0,00	682,19	0,00	0,00	-682,19
Total des recettes réelles de fonctionnement		396 000,00	405 978,59	0,00	0,00	-9 978,59
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	21 355,00	20 863,27			491,73
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 355,00	20 863,27			491,73

TOTAL	417 355,00	426 841,86	0,00	0,00	-9 486,86
--------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	27 077,58			
---	-----	-----------	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21	Immobilisations corporelles	105 800,00	10 162,67	56 200,00	39 437,33
23	Immobilisations en cours	1 470,00	0,00	0,00	1 470,00
	Total des dépenses d'équipement	107 270,00	10 162,67	56 200,00	40 907,33
16	Emprunts et dettes assimilées	129 000,00	68 559,52	0,00	60 440,48
	Total des dépenses financières	129 000,00	68 559,52	0,00	60 440,48
	Total des dépenses réelles d'investissement	236 270,00	78 722,19	56 200,00	101 347,81
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	21 355,00	20 863,27		491,73
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 355,00	20 863,27		491,73
	TOTAL	257 625,00	99 585,46	56 200,00	101 839,54
	Pour information				
	D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	63 000,00	83 275,17	0,00	-20 275,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	39 925,00	0,00	0,00	39 925,00
	Total des recettes d'équipement	102 925,00	83 275,17	0,00	19 649,83
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	102 925,00	83 275,17	0,00	19 649,83
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	76 510,00	76 506,12		3,88
	Total des recettes d'ordre d'investissement	76 510,00	76 506,12		3,88
	TOTAL	179 435,00	159 781,29	0,00	19 653,71
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 78 191,69			

(1) DF 023 = RI 021; DI040 = RF042; RI040 = DF042; DI041 = RI041; DF043 = RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	194 648,15		194 648,15
012	Charges de personnel et frais assimilés	141 791,46		141 791,46
65	Autres charges de gestion courante	3 699,60		3 699,60
66	Charges financières	8 139,70	0,00	8 139,70
67	Charges exceptionnelles	450,00	0,00	450,00
68	Dotation aux amortissements et provisions	0,00	76 506,12	76 506,12
	Dépenses de fonctionnement - Total	348 728,91	76 506,12	425 235,03

Pour information				0,00
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	15 646,21	15 646,21
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	68 559,52	0,00	68 559,52
21	Immobilisations corporelles (6)	10 162,67	5 217,06	15 379,73
	Dépenses d'investissement - Total	78 722,19	20 863,27	99 585,46

Pour information				0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	186,12		186,12
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	285 771,67		285 771,67
72	<i>Travaux en régie</i>		5 217,06	5 217,06
74	Dotations et participations	8 600,00		8 600,00
75	Autres produits de gestion courante	110 738,61		110 738,61
77	Produits exceptionnels	682,19	15 646,21	16 328,40
	Recettes de fonctionnement - Total	405 978,59	20 863,27	426 841,86

Pour information				27 077,58
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	83 275,17	0,00	83 275,17
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		76 506,12	76 506,12
	Recettes d'investissement - Total	83 275,17	76 506,12	159 781,29

Pour information				78 191,69
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	207 200,00	192 570,42	2 077,73	0,00	12 551,85
605	Ach. de Mat., Equip. et Trav.	1 200,00	742,06	0,00	0,00	457,94
60611	Eau et assainissement	500,00	319,63	0,00	0,00	180,37
60612	Energie - Electricité	21 000,00	17 620,27	0,00	0,00	3 379,73
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
60632	Fournitures de petit Equip.	1 000,00	584,96	0,00	0,00	415,04
6064	Fournitures administratives	200,00	210,36	0,00	0,00	-10,36
6068	Autres matières et fournitures	2 200,00	292,00	0,00	0,00	1 908,00
6135	Locations mobilières	113 800,00	114 499,42	1 413,95	0,00	-2 113,37
61522	Bâtiments	3 500,00	2 049,08	0,00	0,00	1 450,92
61558	Autres biens mobiliers	4 500,00	3 707,66	638,00	0,00	154,34
6156	Maintenance	12 000,00	11 067,61	0,00	0,00	932,39
616	Primes d'assurances	1 500,00	514,20	0,00	0,00	985,80
6188	Autres frais divers	500,00	288,94	0,00	0,00	211,06
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	500,00	409,92	0,00	0,00	90,08
6228	Divers	1 500,00	744,57	0,00	0,00	755,43
6237	Publications	4 000,00	2 186,31	3,00	0,00	1 810,69
6241	Transports de biens	1 000,00	866,27	6,10	0,00	127,63
6256	Missions	200,00	40,96	0,00	0,00	159,04
6257	Réceptions	2 500,00	807,63	0,00	0,00	1 692,37
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 688,43	0,00	0,00	311,57
627	Serv. bancaires et assimilés	1 000,00	752,61	16,68	0,00	230,71
6281	Concours divers (cotisations,)	1 200,00	1 095,58	0,00	0,00	104,42
63512	Taxes foncières	3 800,00	3 327,00	0,00	0,00	473,00
6358	Autres droits	27 300,00	28 754,95	0,00	0,00	-1 454,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	147 870,00	141 791,46	0,00	0,00	6 078,54
6218	Autre personnel extérieur	4 500,00	4 475,00	0,00	0,00	25,00
6331	Versement de transport	1 600,00	1 514,17	0,00	0,00	85,83
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	500,00	420,77	0,00	0,00	79,23
6336	Cot. Cent. Nat. Cent. Gest. de FPT	1 800,00	1 514,24	0,00	0,00	285,76
6338	Aut. Imp. Tx. & Vers. Ass. sur Réém.	300,00	252,47	0,00	0,00	47,53
64111	Rémunération principale	38 000,00	36 700,99	0,00	0,00	1 299,01
64112	NBI, sup de trait. & ind. Res.	5 000,00	4 846,73	0,00	0,00	153,27
64118	Autres indemnités	6 570,00	5 904,77	0,00	0,00	665,23
64131	Rémunération	45 000,00	40 720,00	0,00	0,00	4 280,00
64138	Autres indemnités	5 500,00	5 600,78	0,00	0,00	-100,78
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 500,00	20 149,72	0,00	0,00	350,28
6453	Cot. aux caisses de Ret.	14 000,00	13 761,18	0,00	0,00	238,82
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 600,00	2 646,71	0,00	0,00	-46,71
6455	Cot. pour assurance du Pers.	1 800,00	2 992,93	0,00	0,00	-1 192,93
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	291,00	0,00	0,00	-91,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	3 699,60	0,00	0,00	300,40
658	Ch. Div. de la Gest. courante	4 000,00	3 699,60	0,00	0,00	300,40
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		359 070,00	338 061,48	2 077,73	0,00	18 930,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62... sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	8 350,00	6 776,67	1 363,03	0,00	210,30
66111	Intérêts réglés à échéance	9 000,00	8 835,42	0,00	0,00	164,58
66112	Intérêts rattachement ICNE	-650,00	-2 058,75	1 363,03	0,00	45,72
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		367 920,00	345 288,15	3 440,76	0,00	19 191,09

042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	76 510,00	76 506,12			3,88
6811	Dot. Amort. Immo. Incorp. Corp.	76 510,00	76 506,12			3,88
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		76 510,00	76 506,12			3,88

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		76 510,00	76 506,12			3,88

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)	444 430,00	421 794,27	3 440,76	0,00	19 194,97
---	-------------------	-------------------	-----------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 363,03
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 058,75
= différence ICNE N - ICNE N-1	-695,72

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
(5) Pour les comptes 67... dont 675 et 676;
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	186,12	0,00	0,00	-186,12
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	0,00	186,12	0,00	0,00	-186,12
70	Produits des services, du domaine...	270 500,00	285 771,67	0,00	0,00	-15 271,67
7062	Red.&Dr.des Serv. Caract.Cult.	253 000,00	262 305,80	0,00	0,00	-9 305,80
7082	Commissions	500,00	2 033,45	0,00	0,00	-1 533,45
70878	par d'autres redevables	17 000,00	21 432,42	0,00	0,00	-4 432,42
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 500,00	8 600,00	0,00	0,00	3 900,00
74718	Autres	8 000,00	6 300,00	0,00	0,00	1 700,00
7473	Départements	4 500,00	2 300,00	0,00	0,00	2 200,00
75	Autres produits de gestion courante	113 000,00	110 738,61	0,00	0,00	2 261,39
752	Revenus des immeubles	500,00	212,50	0,00	0,00	287,50
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	110 000,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de Gest. courante	2 500,00	526,11	0,00	0,00	1 973,89
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		396 000,00	405 296,40	0,00	0,00	-9 296,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	682,19	0,00	0,00	-682,19
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	682,19	0,00	0,00	-682,19
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		396 000,00	405 978,59	0,00	0,00	-9 978,59

042	<i>Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	21 355,00	20 863,27			491,73
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	5 700,00	5 217,06			482,94
777	<i>Quote part de subv d'invest</i>	15 655,00	15 646,21			8,79
043	<i>Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 355,00	20 863,27			491,73

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	417 355,00	426 841,86	0,00	0,00	-9 486,86
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	27 077,58
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;

(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*;

(4) Pour les comptes 77... : dont 776;

(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	105 800,00	10 162,67	56 200,00	39 437,33
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	99 600,00	8 101,00	56 200,00	35 299,00
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres	4 200,00	2 061,67	0,00	2 138,33
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 470,00	0,00	0,00	1 470,00
2313	Constructions	1 470,00	0,00	0,00	1 470,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		107 270,00	10 162,67	56 200,00	40 907,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Etat et Etab. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	129 000,00	68 559,52	0,00	60 440,48
1641	Emprunts en francs ou Euros	69 000,00	68 559,52	0,00	440,48
16871	Etat et Etab. nationaux	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		129 000,00	68 559,52	0,00	60 440,48
45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		236 270,00	78 722,19	56 200,00	101 347,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	21 355,00	20 863,27		491,73
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	15 655,00	15 646,21		8,79
13911	Etat et Etab. nationaux	970,00	969,88		0,12
13912	Régions	2 215,00	2 215,53		-0,53
13918	Autres	12 470,00	12 460,80		9,20
	Charges transférées (6)	5 700,00	5 217,06		482,94
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	5 700,00	5 217,06		482,94
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		21 355,00	20 863,27		491,73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	257 625,00	99 585,46	56 200,00	101 839,54
--	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 000,00	83 275,17	0,00	-20 275,17
1311	Etat et Etab. nationaux	63 000,00	81 726,00	0,00	-18 726,00
1318	Autres	0,00	1 549,17	0,00	-1 549,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	39 925,00	0,00	0,00	39 925,00
1641	Emprunts en francs ou Euros	39 925,00	0,00	0,00	39 925,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'equipement		102 925,00	83 275,17	0,00	19 649,83

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES REELLES		102 925,00	83 275,17	0,00	19 649,83
-----------------------------------	--	-------------------	------------------	-------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	76 510,00	76 506,12		3,88
281318	<i>Autres batiments publics</i>	40 582,00	40 581,74		0,26
28135	<i>Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.</i>	8 035,00	8 034,88		0,12
28138	<i>Autres constructions</i>	2 993,00	2 991,72		1,28
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	725,00	724,10		0,90
28188	<i>Autres</i>	24 175,00	24 173,68		1,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		76 510,00	76 506,12		3,88
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		76 510,00	76 506,12		3,88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		179 435,00	159 781,29	0,00	19 653,71
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		78 191,69			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					742 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					742 000,00									
1 / MPH199276EUR	DEXIA Crédit Local	24/06/2002	28/06/2002	01/10/2002	610 000,00	F		4,99	5,16	EUR	T	P	O	B-1
2 / mon254194eur0268798/	DEXIA Crédit Local	12/12/2007	28/12/2007	01/04/2008	9 000,00	F		4,60	4,68	EUR	T	P	O	A-1
3 / 0338056	Banque Populaire	31/12/2010	18/01/2011	18/04/2011	18 000,00	F		3,10	3,14	EUR	T	P	O	A-1
4 / 0421 13121868 02	ARKEA CREDIT MUTUEL	15/01/2012	30/01/2012	30/03/2012	105 000,00	V	LEP	4,05	3,21	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					137 700,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					137 700,00									
5 /	CNC	15/03/2014	15/03/2014	15/03/2016	137 700,00	F		0,00	0,00	EUR	A	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					879 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2015											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		164 470,66					68 559,52	8 835,42	0,00	1 363,03
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		164 470,66					68 559,52	8 835,42	0,00	1 363,03
1 / MPH199276EUR	N	0,00		99 432,95	1,50	F		4,99	52 693,63	6 707,26	0,00	1 267,99
2 / mon254194eur0268799/	N	0,00		2 397,86	2,00	F		4,60	988,98	138,90	0,00	27,58
3 / 0338056	N	0,00		10 139,85	5,05	F		3,10	1 751,91	348,41	0,00	63,74
4 / 0421 13121868 02	N	0,00		52 500,00	4,00	V	LEP	2,55	13 125,00	1 640,85	0,00	3,72
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		137 700,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		137 700,00					0,00	0,00	0,00	0,00
5 /	N	0,00		137 700,00	7,20	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		302 170,66					68 559,52	8 835,42	0,00	1 363,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	4 produits					
	67,09 % de l'encours					
	202 737,71 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 produits					
	32,91 % de l'encours					
	99 432,95 €					
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 1 100 €	
	Biens ou catégories de biens amortis	Durée:
	Frais d'étude	5
	Frais d'annonce & insertion (non suivies de réalisation)	5
	Logiciels	5
	Autres bâtiments publics	40
	Installation de voirie	20
	Matériel de transport	8
	Matériel de bureau et informatique	5
	Mobilier	10
	Autres immobilisations corporelles	10
	Frais d'annonce & insertion (suivies de réalisation)	Variable
		21/12/2006
		20/12/2007

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procés...; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

ETAT DES AMORTISSEMENTS

au 31/12/2015

N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE D'ACQUISITION	COMPTE	DURÉE D'AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORT. ANTÉRIEURS	AMORT. DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORT.	VNC au 31/12
2	2	Travaux d'extension,rénovation, façades, divers	01/01/2007	21318	40	1 623 269,75	324 653,92	40 581,74	365 235,66	1 258 034,09
3	3	Alarme anti intrusion	01/01/2007	2138	40	7 364,97	1 472,96	184,12	1 657,08	5 707,89
20	20	Lecteur digital LED pour pistes sonores	01/01/2007	2188	9	3 795,39	3 373,68	421,71	3 795,39	0,00
30	30	Climatisation hall et caisse	19/07/2007	2135	5	9 144,00	1 828,80	1 828,80	3 657,60	5 486,40
31	31	Panneaux affichage	17/09/2007	2135	5	8 135,00	1 627,00	1 627,00	3 254,00	4 881,00
32	32	Peinture cage escalier TV R	08/11/2007	2135	5	4 314,89	862,98	862,98	1 725,96	2 588,93
33	33	Rehausseur siège	09/04/2008	2188	10	1 208,36	720,00	120,00	840,00	368,36
34	34	Clim salle de projection	26/06/2008	2135	10	4 500,00	2 700,00	450,00	3 150,00	1 350,00
35	35	Renovation éclairage de secours	31/12/2008	2135	10	3 728,10	2 232,00	372,00	2 604,00	1 124,10
36	36	Projecteur numérique : installation et accessoires	19/07/2010	2188	10	85 123,05	32 986,10	8 512,31	41 498,41	43 624,64
37	37	Serveur billetterie et Licence Windows	13/07/2010	2183	5	2 513,32	2 010,64	502,68	2 513,32	0,00
38	38	Unités centrales pour billetterie	13/07/2010	2183	5	1 107,18	885,76	221,42	1 107,18	0,00
36	44	Installation et câblage projecteur numérique	15/12/2010	2188	10	3 141,90	1 256,76	314,19	1 570,95	1 570,95
45	45	Pose de cornières d'angle salles 1,2 et 3	27/04/2011	2135	10	2 770,00	277,00	277,00	554,00	2 216,00
46	46	Projecteur numérique salle n°2	12/05/2011	2188	10	75 165,15	22 419,56	7 516,52	29 936,08	45 229,07
48	48	Porte coupe feu chaufferie	17/10/2011	2138	20	2 385,00	0,00	119,25	119,25	2 265,75
49	49	Désenfumage cage d'escalier	01/12/2011	2138	20	6 634,66	0,00	331,73	331,73	6 302,93
50	50	Rénovation sanitaires WC handicapés (trvx régie)	12/12/2011	2135	10	5 867,59	586,76	586,76	1 173,52	4 694,07
51	51	Création escaliers ext accessibilité (trvx régie)	12/12/2011	2138	20	21 365,64	1 068,28	1 068,28	2 136,56	19 229,08
54	54	Support pompe à chaleur	16/04/2012	2138	1	522,00	0,00	522,00	522,00	0,00
56	56	Réfection 2 sanitaires (trvx régie)	31/12/2012	2135	10	5 660,53	566,05	566,05	1 132,10	4 528,43
57	57	Rénovation sanitaires entrée	20/03/2013	2138	20	12 106,70	0,00	605,34	605,34	11 501,36
58	58	Projecteur numérique HD salle 1	08/04/2013	2188	10	63 594,52	6 359,45	6 359,45	12 718,90	50 875,62
60	60	Amplificateurs salle 1	12/12/2013	2188	10	1 070,00	107,00	107,00	214,00	856,00
61	61	Processeur Dolby salle 1	12/12/2013	2188	10	3 245,00	324,50	324,50	649,00	2 596,00
62	62	Amplificateurs de puissance salle 3	13/03/2014	2188	10	1 735,00	0,00	173,50	173,50	1 561,50
63	63	Réfection carrelage sous auvent	23/06/2014	2138	20	3 220,00	0,00	161,00	161,00	3 059,00
64	64	Changement vitrines d'affichage et enseigne	25/07/2014	2135	15	11 600,00	0,00	773,33	773,33	10 826,67
65	65	Processeur Dolby CP 750 salle 2	29/09/2014	2188	10	3 245,00	0,00	324,50	324,50	2 920,50
66	66	Echelles d'accès aux terrasses	23/10/2014	2135	15	3 257,78	0,00	217,19	217,19	3 040,59
67	67	TR Peinture Hall + Leds	11/12/2014	2135	15	7 106,62	0,00	473,77	473,77	6 632,85
TOTAL GÉNÉRAL						1 987 897,10	408 319,20	76 506,12	484 825,32	1 503 071,78

ETAT DES SUBVENTIONS

au 31/12/2015

N°FICHE	LIBELLÉ	DATE DE SIGNATURE	DATE DÉBUT	MONTANT NOTIFIÉ	SUBVENTION REÇUE	REPRISE	CUMUL REPRISE	VNC
5	Modernisation du cinéma 2012	31/01/2012	01/01/2015	16 000,00	14 548,21	969,88	969,88	13 578,33
2015002	Soutien à l'industrie cinématographique	06/01/2015	01/01/2016	81 726,00	81 726,00	0,00	0,00	81 726,00
TOTAL1 : COMPTE = 1311, SUBV D'ÉQUIPEMENT ETAT				97 726,00	96 274,21	969,88	969,88	95 304,33
4	Équipement numérique 2011	26/09/2011	01/01/2013	12 000,00	11 379,00	1 264,33	5 057,32	6 321,68
9	Équipement numérique salle 3	23/09/2013	01/01/2015	10 117,00	9 512,00	951,20	951,20	8 560,80
TOTAL1 : COMPTE = 1312, SUBV D'ÉQUIPEMENT RÉGION				22 117,00	20 891,00	2 215,53	6 008,52	14 882,48
1	Aide numérisation et modernisation cinéma 2011	20/06/2011	01/01/2012	3 056,11	3 056,11	339,57	1 358,28	1 697,83
2	Avance sur droits	22/02/2011	01/01/2012	75 591,00	75 591,00	8 399,00	33 596,00	41 995,00
3	Aide numérisation et modernisation cinéma 2012	18/06/2012	18/06/2013	2 471,24	2 471,24	247,12	627,62	1 843,62
6	Numérisation et modernisation des salles 2012	24/06/2013	01/01/2014	2 031,18	2 031,18	203,12	406,24	1 624,94
7	Numérisation et modernisation des salles 2013	12/06/2014	01/01/2015	1 622,87	1 622,87	162,29	162,29	1 460,58
8	Aide à la numérisation des salles	19/02/2014	01/01/2015	31 097,00	31 097,00	3 109,70	3 109,70	27 987,30
2015004	Numérisation et modernisation année 2014	19/06/2015	01/01/2016	1 549,17	1 549,17	0,00	0,00	1 549,17
TOTAL1 : COMPTE = 1318, AUTRES SUBVENTIONS ÉQUIPEMENT				117 418,57	117 418,57	12 460,80	39 260,13	78 158,44
TOTAL GÉNÉRAL				237 261,57	234 583,78	15 646,21	46 238,53	188 345,25

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		144 655,00	84 205,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		129 000,00	68 559,52
1641	Emprunts en francs ou Euros	69 000,00	68 559,52
16871	Etat et Etab. nationaux	60 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 655,00	15 646,21
13911	Etat et Etab. nationaux	970,00	969,88
13912	Régions	2 215,00	2 215,53
13918	Autres	12 470,00	12 460,80

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	84 205,73	1 470,00	0,00	85 675,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		76 510,00	76 506,12
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		76 510,00	76 506,12
281318	Autres batiments publics	40 582,00	40 581,74
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	8 035,00	8 034,88
28138	Autres constructions	2 993,00	2 991,72
28183	Mat.de bureau et informatique	725,00	724,10
28188	Autres	24 175,00	24 173,68

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	76 506,12	0,00	78 191,69	0,00	154 697,81

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	85 675,73
Ressources propres disponibles IV	154 697,81
Solde V = IV - II(3)	69 022,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		10 162,67	0,00	
	Remplacement groupe froid climatisation salles	1 340,00	0,00	15
	Amplificateur salle 2 QSC RMX 1450	570,00	0,00	1
	TV Panasonic TX-65CX410E HD 4K Hall d'entrée	1 491,67	0,00	10
	Réaménagement cafétéria et hall	6 518,74	0,00	15
	Alimentation volets roulants	242,26	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers		5 217,06	0,00	
	TR Peinture du second hall	5 217,06	0,00	15
TOTAL GENERAL		15 379,73	0,00	

A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisitions à titre onéreux							
Acquisitions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (1)	Libellé (1)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	742,06	
...			
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 475,00	
...			
72	Travaux en régie		5 217,06
...			
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
...		
21	Immobilisations corporelles	5 217,06
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
...		
TOTAL GENERAL		5 217,06

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 072 (I)	5 217,06
Recettes réelles de fonctionnement	405 978,59
Recettes 72/recettes réelles de fonctionnement	1,29%

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Directrice	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
...							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Agent d'entretien	C		1,00	1,00		0,43	0,43
Adjoint technique de 2ème classe	C	3,00		3,00	2,00		2,00
FILIERE SOCIALE (d)							
...							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
...							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
...							
FILIERE SPORTIVE (g)							
...							
FILIERE CULTURELLE (h)							
...							
FILIERE ANIMATION (i)							
...							
FILIERE POLICE (j)							
...							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
...							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4,00	1,00	5,00	2,00	1,43	3,43

(1) les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995

(2) catégories : A, B ou C

(3) emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12)

(5) par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			INDICE	EUROS	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI PERMANENT (6)						
Directrice	A	ADM	703			CDI
Agent d'entretien	C	TECH	340		Art 3 alinéa 3-1	CDD
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI NON PERMANENT (7)						
...						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique. URB : Urbanisme (dont aménagement urbain). S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique. SP : Sportif. CULT : Culturel. ANIM : Animation. PM : Police. OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D– ARRETE - SIGNATURES

	<p>Nombre de membres en exercice.....</p> <p>Nombre de membres présents.....</p> <p>Nombre de suffrages exprimés.....</p> <p>VOTES: Pour.....</p> <p> Contre.....</p> <p> Abstentions.....</p> <p style="margin-top: 20px;">Date de convocation/...../.....</p>
<p>Présenté par le Maire (1), A COURNON D'AUVERGNE, le..... Le Maire, Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session A COURNON D'AUVERGNE, le.....</p>	<p>Les membres du Conseil Municipal (2),</p>
<p>Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/...../.....</p> <p style="margin-left: 400px;">A COURNON D'AUVERGNE, le/...../.....</p>	

(1) Compléter par 'le Président du conseil d'administration' ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,
(2) Compléter par 'conseil d'administration' ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...